

JUIN 2017

N°1

# Lettre de CHANTIER

## RN 164 - Mise à 2x2 voies de la déviation de CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

### ÉDITORIAL

Le projet d'aménagement de la RN 164 au niveau de Châteauneuf-du-Faou, dernière section à réaliser à 2x2 voies dans le Finistère, entre dans une étape décisive.

Forte des études et des concertations menées depuis la déclaration d'utilité publique de juillet 2014 et de l'arrêté préfectoral de novembre 2016 autorisant le projet au titre de la loi sur l'eau et les espèces protégées, la DREAL Bretagne a engagé un ensemble de travaux préparatoires : des fouilles archéologiques, des opérations de déboisement et de défrichage des emprises du projet, des démolitions d'habitations ou encore des déplacements de réseaux.

Ils laissent la place aujourd'hui à la construction des premiers ouvrages d'art destinés à rétablir les voies interceptées par la RN 164 et aux travaux routiers à proprement parler. Des déviations pour les usagers permettront de maintenir la circulation tout le temps des travaux. Consciente des gênes qu'une telle organisation va entraîner, la DREAL Bretagne souhaite informer régulièrement les habitants. Elle reste bien sûr à votre écoute, comme elle le fait pour toutes les opérations qu'elle réalise.

### Finaliser la mise à 2x2 voies de la RN164 : un objectif stratégique pour l'Etat et la Région Bretagne

La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne mais également améliorer les temps de parcours depuis/vers le Finistère est un objectif prioritaire de l'État et de la Région inscrit dans le Pacte d'Avenir pour la Bretagne. Il s'agit de participer activement à l'aménagement du territoire central de la Bretagne, composé de petites villes non desservies par une infrastructure ferroviaire, pour favoriser son développement économique et social, et contribuer à sa revitalisation. Cet aménagement permettra aussi d'améliorer les conditions de circulations routières et la sécurité des usagers sur la RN164, et de proposer une alternative performante aux axes routiers littoraux, parfois surchargés.

### Des fouilles archéologiques approfondies

Quatre premières fouilles archéologiques ont été réalisées, entre novembre 2016 et avril 2017, par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Elles permettent la sauvegarde par l'étude des vestiges contenus dans le sous-sol. Elles ont livré des éléments du Moyen Âge et des témoins d'une longue occupation depuis l'âge du Bronze : une forge associée à un bâtiment sur le secteur de Penn An Néach, l'existence d'une ferme médiévale, un secteur spécialisé dédié au grillage et séchage des grains, ainsi qu'une cave de l'âge de Fer sur le secteur de Saint-André. Deux zones ont aussi révélé un travail de charbonnage et de forge sur le secteur de Coatronval. Les dernières fouilles, sur le secteur de Magorven, viennent de s'achever.



Vue générale du chantier

### LES ÉTAPES DU PROJET

**2010 > 2011**

Diagnostic des contraintes et enjeux et études des variantes des tracés



**2012 > 2013**

Concertation publique et étude de la variante retenue



**2014**

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et arrêté de DUP



**2015 > 2016**

Études de détails et procédures d'autorisations réglementaires



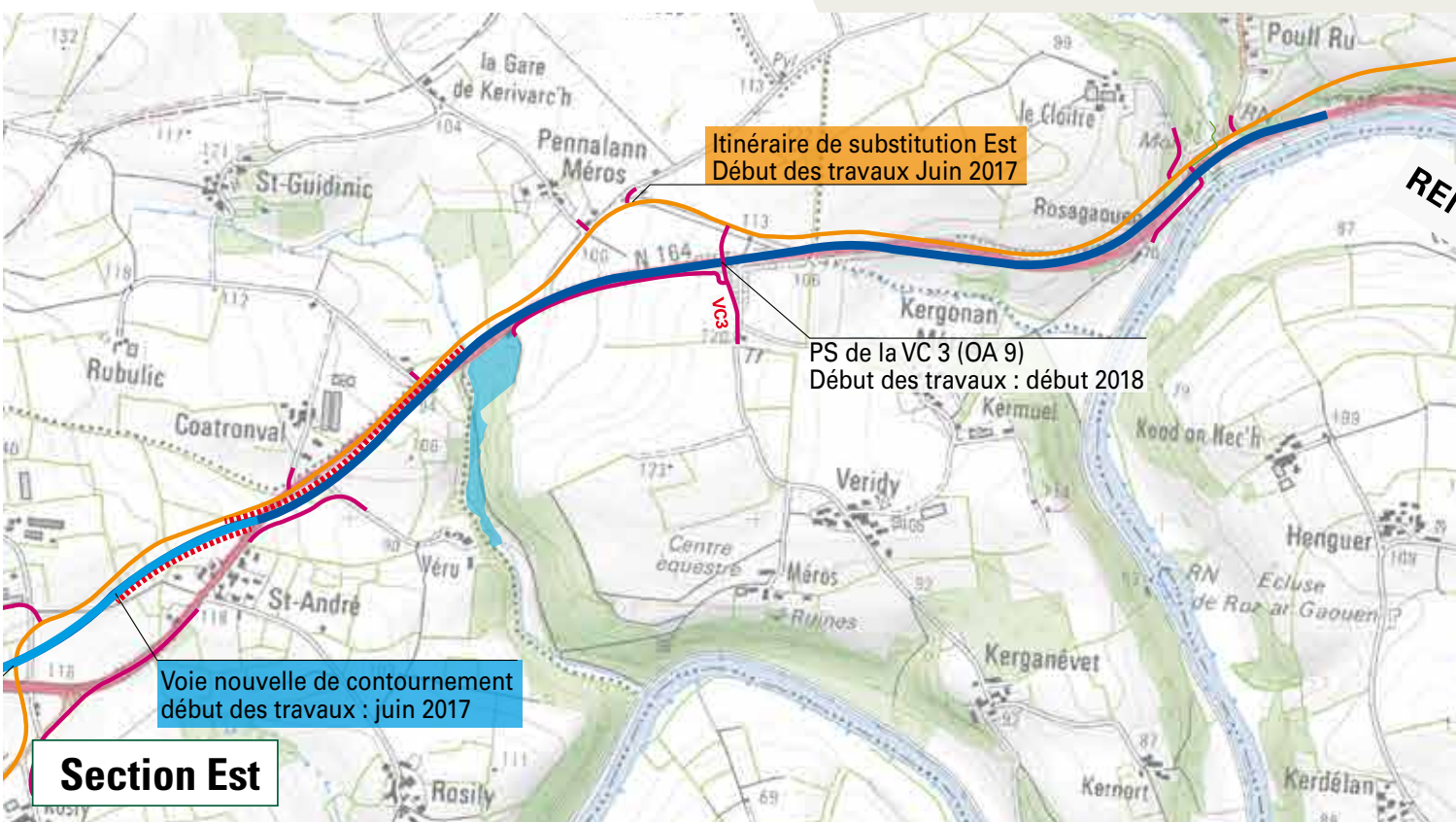
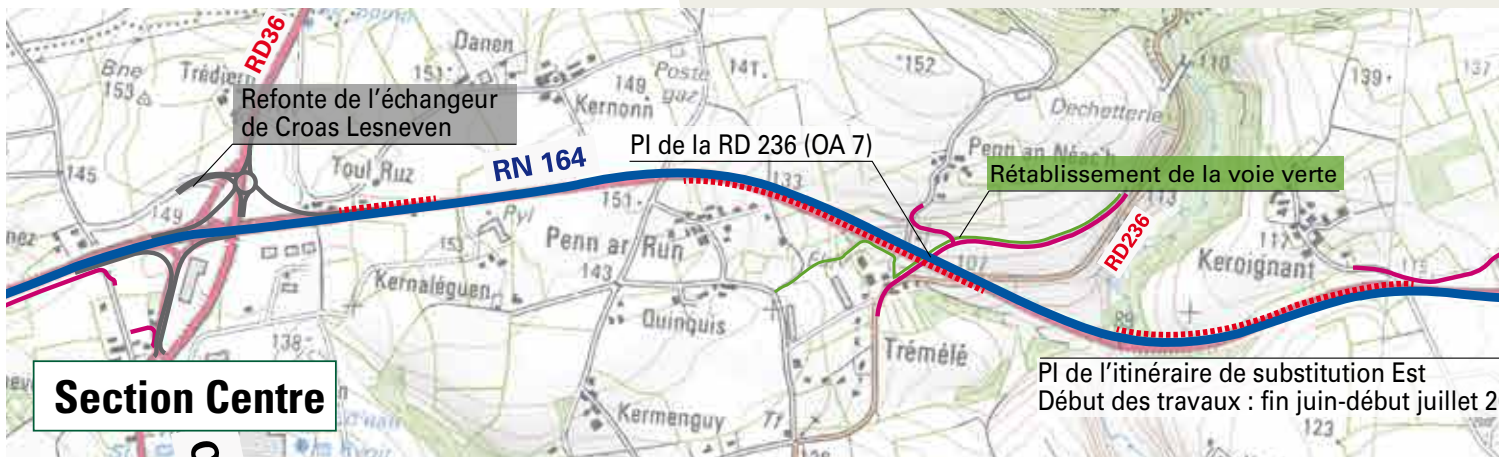
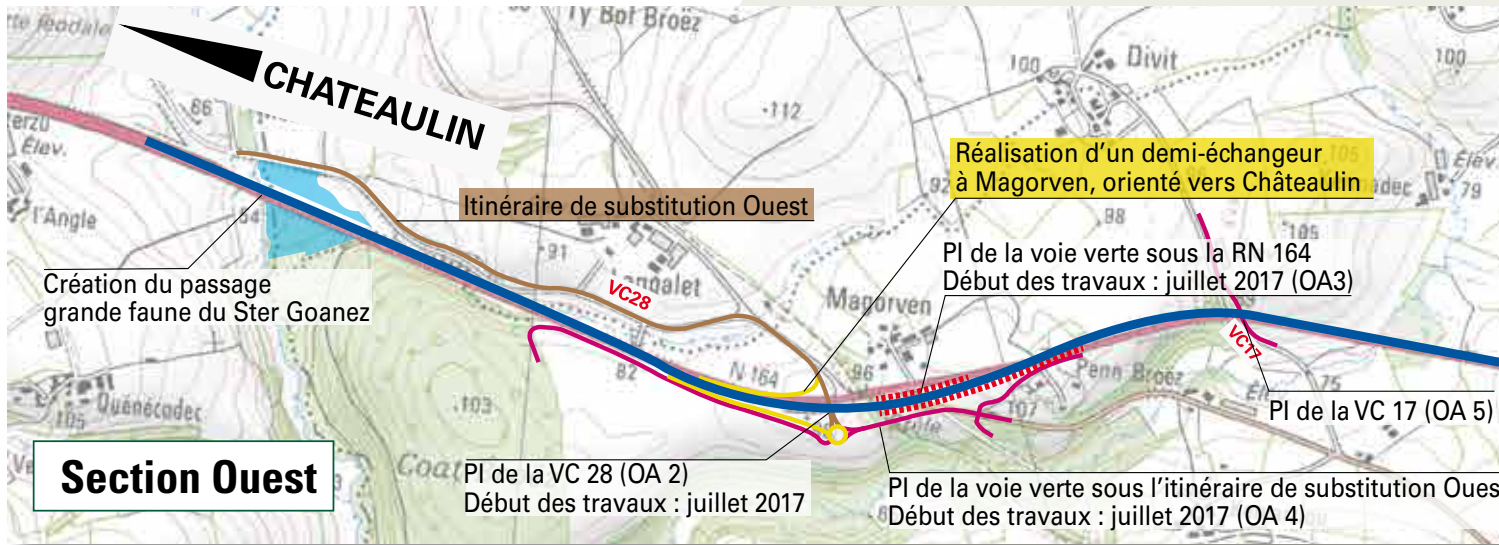
**2017**

Lancement des travaux

L'objectif actuel est d'avoir terminé le chantier fin **2020**, voire plus tôt pour certaines sections.

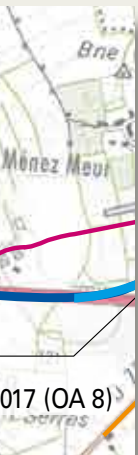
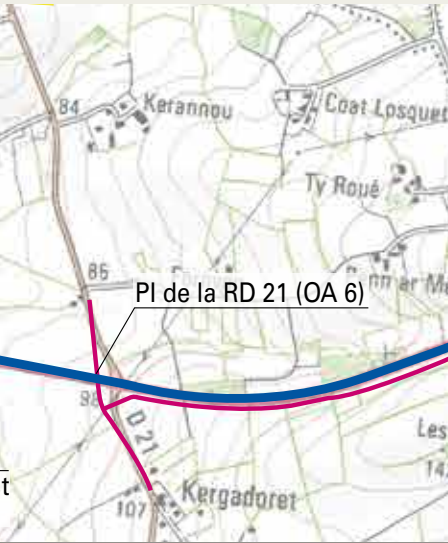


# Mise à 2x2 voies de la déviation de CHÂTEAUNEUF





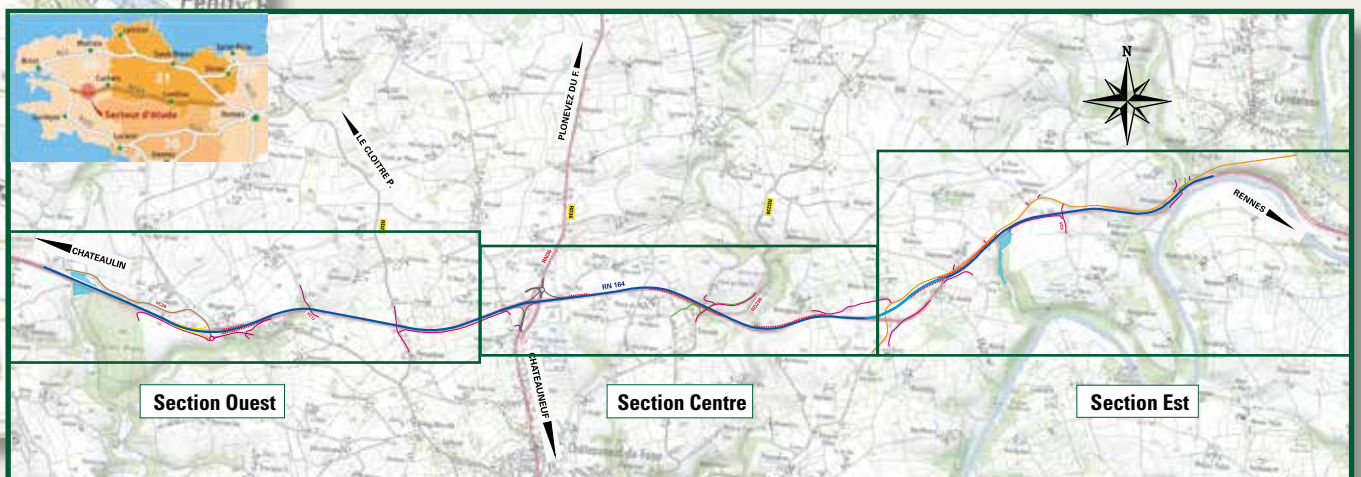
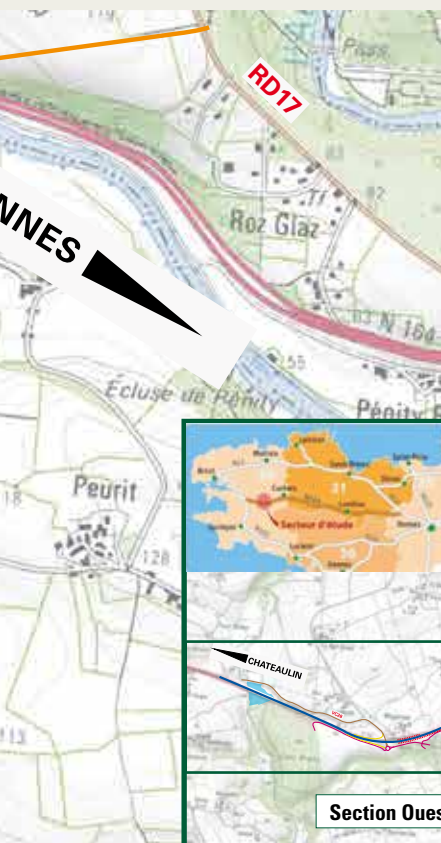
# F-DU-FAOU : le programme des aménagements




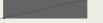







**12,5 km** de route élargie à 2x2 voies

Vitesse limitée à **110 km/h**

Véhicules lents et agricoles **non autorisés**



-  RN 164
-  Itinéraire de substitution Est
-  Itinéraire de substitution Ouest
- Aménagement de deux itinéraires de substitution (Est et Ouest) pour maintenir les déplacements des usagers non autorisés et la desserte des hameaux riverains (reprise de voies existantes ou création de voies nouvelles)
-  Refonte de l'échangeur de Croas Lesneven
-  Réalisation d'un demi-échangeur de Magorven, orienté vers Châteaulin
-  Voie verte
-  Rétablissements des voiries locales pour compenser la fermeture des accès directs à la RN 164
-  Protections phoniques (merlons et écrans anti-bruit)
-  Restauration de zones humides

PI : Passage Inférieur  
 PS : Passage Supérieur  
 OA : Ouvrage d'Art

## L'organisation des travaux

### DIRECTION

**Maître d'ouvrage :** État / DREAL Bretagne

**Maître d'œuvre :** État / DIR Ouest

**Maître d'œuvre ouvrages d'art :** SCE

**Assistant à maîtrise d'ouvrage en génie écologique :** Egis

### RÉALISATION DES TRAVAUX

Les travaux de l'opération sont découpés en de nombreux marchés. A ce jour tous les marchés ont été attribués à des entreprises régionales et locales et comprennent des clauses d'insertion sociale pour inciter les entreprises à recruter des personnes en difficulté dans ce secteur géographique.

**Défrichage/déboisement :** SARL Jean Daniel

**Fouilles archéologiques :** Inrap

**Démolitions d'habitations :** Leroux TP

**Création d'une voie verte à Trémélé :** Lessard TP

**Réalisation des ouvrages d'art :** Novello / Lessard TP pour les ouvrages d'art 8 et 9 ; Lépine TP / Gagne / TP Rohou pour les ouvrages d'art 2, 3 et 4.

**Terrassement, assainissement, chaussées, ouvrages de l'itinéraire de substitution Est et de la section courante du contournement de Saint-André :** Pigeon Bretagne Sud / Pigeon terrassements / Roussel BTP.

D'autres marchés de travaux seront attribués pour les travaux ultérieurs.



## Interview de **JACQUES QILTU** contrôleur des travaux

### ➤ Quel est votre rôle exact ?

Je fais partie de la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Ouest, dont le rôle est d'assurer l'entretien, l'exploitation et la modernisation du réseau routier national en Bretagne. Au sein de la DIRO, je dépends du service ingénierie routière (SIR) de Rennes, qui est maître d'œuvre des travaux de déviation de Châteauneuf-du-Faou, pour le compte de la DREAL. A ce titre, c'est le SIR de Rennes qui est en charge de piloter le chantier. Après les travaux préparatoires de fouilles archéologiques, de déboisement et de défrichage qui ont eu lieu, j'assure maintenant la coordination des différentes entreprises qui interviennent pour les travaux de terrassements, de réalisation des chaussées et des ouvrages d'art. Au cœur de mes missions, figurent le contrôle de la qualité des équipements livrés et la tenue des délais et des dépenses. Je suis à 100% sur le terrain et en relation régulière avec les entreprises.

### ➤ Avez-vous des contacts avec les communes et les riverains ?

C'est un aspect essentiel de ma mission. Ce chantier est important et nécessite que chacun puisse être informé régulièrement sur son déroulement. Je suis en contact avec les maires et les riverains proches des travaux qui peuvent s'adresser à moi pour toute question. Je me considère comme un agent de proximité au service de chacun pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions.

### ➤ Qu'est ce qui caractérise particulièrement le chantier ?

L'opération, si elle reste classique en soi, est toutefois complexe car la circulation des usagers sera maintenue tout le temps des travaux malgré un élargissement sur place de la route existante. Mon rôle sera de mettre en place et d'expliquer les mesures nécessaires (déviations...) pour répondre à cet objectif.

*Pour tout renseignement relatif aux travaux en cours, contacter la DIRO / SIR de Rennes au 02 99 33 46 02.*

## MESURES DE CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX



L'opération, qui est principalement un doublement sur place de la route existante, fait l'objet d'un phasage très complexe pour pouvoir maintenir la circulation. Deux dispositifs seront mis en œuvre selon les sections : basculement du trafic sur un autre itinéraire pour permettre des travaux d'élargissement hors circulation ou rétrécissement des voies de la RN 164 pour permettre des travaux sous circulation.

### Travaux **HORS CIRCULATION**

Des itinéraires de substitution seront aménagés pour permettre la circulation des véhicules qui ne seront plus autorisés à rouler sur la RN 164 et la desserte des différents hameaux. Ils seront constitués pour partie de voiries neuves et pour partie de voiries existantes consolidées et élargies pour accueillir temporairement les trafics déviés de la RN 164.

Le planning retenu prévoit de s'appuyer sur ces itinéraires de substitution pour y basculer la circulation de la RN 164 lorsque celle-ci sera coupée pour les travaux d'élargissement. Ce sera le cas pour la section Est et pour la partie de la section Ouest comprise entre Moulin Veil (extrémité ouest de la déviation) et Penn Broez.

### Travaux **SOUS CIRCULATION**

Pour la section centrale et pour la partie de la section Ouest comprise entre Penn Broez et l'échangeur de Croas Lesneven, la circulation restera possible pendant les travaux d'élargissement, lesquels se feront de part et d'autre de la chaussée existante. La circulation basculera progressivement sur les nouvelles voies. Au niveau du chantier, elle se fera sur des voies rétrécies et à vitesse modérée.

Les gênes à l'usager et les mesures mises en place feront l'objet d'une communication au fur et à mesure du chantier. Des itinéraires de déviation seront notamment nécessaires pour différentes phases de travaux. Ils seront précisément signalés.

En 2017, des circulations alternées seront mises en place dans certaines phases de travaux, pour permettre aux engins de manœuvrer en toute sécurité. Des gênes plus importantes sont prévues en 2018, avec des fermetures ponctuelles de 15 minutes de la RN164, afin de procéder à des minages pour extraire des matériaux au niveau du Cloître.

**Financement** > L'opération a été inscrite dans son intégralité au Contrat de Plan Etat/Région 2015/2020 signé le 11 mai 2015 pour un montant total de 65 M€ (47,5% Etat, 49,9% Région Bretagne; 2,6% Conseil départemental du Finistère)

